L'entrevue téléphonique dure 10 minutes (prévoir un moment libre de 20 minutes). Elle est obligatoire et a pour but de vérifier la compréhension que vous avez du fonctionnement des logiciels étudiés dans le cours et d'authentifier le fait que vous êtes l'auteur des travaux pratiques.

Au moment de l'entrevue téléphonique, assurez-vous d'avoir sous la main tous les documents produits lors de l'examen pratique.